



Article publié mardi 21 décembre 2021

Concours auteurs-illustrateurs : Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés

La 18ème édition du concours de littérature jeunesse *Ouvrez ouvrez les livres aux bébés* est lancée. Les artistes ont jusqu'au 23 mai 2022 pour déposer leur dossier.

Un livre offert à toutes les naissances de l'année

Depuis 2005, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme offre un livre à tous les nouveau-nés Puydômois, leur permettant ainsi de faire leurs premiers pas dans la littérature jeunesse. 120 000 albums ont été offerts depuis que l'opération *Ouvrez ouvrez les livres aux bébés* s'est invitée dans les familles puydômoises, avec pour objectifs l'accès au livre dès le plus jeune âge, l'éveil culturel des tout-petits et la promotion de la littérature jeunesse.

Un concours pour les jeunes auteurs

L'album qui est offert aux naissances de l'année par le Conseil départemental fait l'objet d'un concours ouvert aux auteurs n'ayant jamais été édités, ou n'ayant pas publié plus de trois livres à compte d'éditeurs.

Les auteurs, autrices, illustrateurs et illustratrices ont jusqu'au **mardi 23 mai 2022** pour proposer leur projet via [l'acte de candidature](#) (nouvel onglet) disponible sur le site du Conseil départemental. Le projet doit correspondre à des contraintes de formes précisées dans [le règlement du concours](#) (nouvel onglet).

Un jury examinera les maquettes anonymisées entre le 23 mai et le 30 juin 2022. Ce jury sera composé de deux élus au département, d'agents de la Médiathèque Départementale, de la Protection Maternelle et Infantile et du service communication, ainsi que de professionnels de la chaîne du livre (éditeurs, libraires, bibliothécaires). L'album ayant remporté le plus de voix sera édité par le département et offert aux bébés nés en 2023 dans les bibliothèques et médiathèques du département.

Le projet lauréat est financé à hauteur de 9 000 euros bruts, les déclarations sociales sont réglées directement par le Département du Puy-de-Dôme, en qualité d'éditeur, et déduites des 9 000 €.

Informations pratiques

Toutes les informations sur le concours 2022 et l'historique des précédents albums lauréats sont sur [le site internet du département Puy-de-Dôme](#) (nouvel onglet)

Dernière édition : 10 févr. 2026 à 14:18
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/concours-auteurs-illustrateurs-ouvrez-ouvrez-les-livres-aux-bebes>